

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

le choix économique de l'avenir

ENSEMBLE
DEVENONS
LA 1^{ÈRE} RÉGION À
énergie
POSITIVE

Ensemble, tous engagés, 100 % gagnants

Plus qu'un objectif, un chemin à parcourir ensemble, ambitieux et réalisable en nous mobilisant tous derrière la Région, chef de file.

Devenir une Région à énergie positive nécessite de :

- réduire nos consommations d'énergie au maximum par la sobriété et l'efficacité énergétiques
- couvrir 100 % de nos consommations par la production d'énergies renouvelables locales.

ENCOURAGER UNE GESTION DURABLE ET EFFICACIE DES RESSOURCES NATURELLES RÉGIONALES

Objectifs

FAVORISER LA MUTATION DU SYSTÈME PRODUCTIF RÉGIONAL : PLUS ÉCONOME EN RESSOURCE, MOINS D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET RESTREINDRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Son engagement positif :

Labellisée ressourcerie en 2016, la recyclerie du Vallespire collecte, trie, nettoie et répare si besoin les objets puis les remet en circulation au sein d'un magasin solidaire à des prix minorés pour les personnes démunies : la ressourcerie installée à Ceret, juste en face de la déchèterie, est soutenue par la Région.

Evelyne, quel bilan faites-vous aujourd'hui sur la recyclerie ?

"Toute l'équipe de bénévoles qui a participé au lancement du projet est toujours là, très impliquée dans cette aventure. Nous sommes dans une gestion bienveillante, dynamique, avec de nombreuses initiatives, on nous compare souvent à une start'up ! Chaque jour, nous contribuons à réduire nos déchets et à favoriser le réemploi des objets. Pour le public, pour l'équipe et pour l'environnement, la recyclerie c'est 100 % gagnant."

Evelyne
ET SON ÉQUIPE,
100 % POSITIVE !



LE CHEMIN À PARCOURIR POUR DEVENIR UNE RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE EN 2050

Dès aujourd'hui, modifions nos pratiques



Favoriser les pratiques

en intégrant les préoccupations sociales et environnementales par la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Autrement dit : la contribution des entreprises au développement durable.

La Région Occitanie encourage, dans le cadre de ses dispositifs d'aides aux entreprises, le respect des critères RSE.



Accompagner

les entreprises, collectivités et acteurs associatifs qui développent des démarches d'écologie industrielle et territoriale (les déchets des uns deviennent les matières premières des autres), des activités de réparation, réutilisation, recyclage...

Nereus est une jeune start-up implantée dans l'Hérault. Grâce à la conception de systèmes industriels innovants, elle valorise des déchets liquides polluants sous forme d'eau haute qualité, d'engrais et/ou d'énergie.

L'économie circulaire

au service de la compétitivité des entreprises et des territoires en créant des synergies inter-entreprises.

ACTIF, plateforme web des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), est développée par la CCI du Tarn et Garonne. Grâce à une cartographie interactive où sont quantifiés et géolocalisés les flux d'entreprises, il est possible de créer des synergies de mutualisation - emplois partagés et achats groupés - ou des synergies de substitution, les flux sortants des uns étant les matières entrantes des autres.

Faire évoluer les modes de vie,

de production et de consommation, la Région intervient avec des incitations financières.

Des appels à projets ont été lancés par la Région et l'ADEME* : ils visent à impulser une dynamique régionale sur l'économie circulaire : 90 projets ont été déposés en 2016/2017 dont 30 ont fait l'objet d'un financement.

*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire,

organisations qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale.

Catalis et Alter'Incub, deux incubateurs soutenus par la Région, deux véritables tremplins pour faire passer les projets du stade d'idée à la concrétisation de leur innovation sociale et ce, au plus près des territoires.

Encourager

les débats et l'accès à la connaissance.

Les rencontres régionales de l'économie circulaire, soutenues par la Région, ont lieu tous les 2 ans, pour informer et sensibiliser les acteurs régionaux à l'économie circulaire et partager les expériences.

